

## Le vote en milieu rural: une radicalisation qui interroge



### Les mondes agricoles : une minorité éclatée, ancrée à droite

Par François Purseigle et Bertrand Hervieu, chercheurs associés Cevipof

3

### Les élections municipales en milieu rural : la fin d'une singularité ?

Par Aurélia Troupel, maître de conférences en Sciences politiques, Université de Montpellier

7

### Le vote en milieu rural: Entre rejet, défiance et adhésion aux extrêmes

Entretien avec Daniel Prieur, Président du Groupe Monde Rural (GMR)

12

### La radicalisation du vote rural, l'expression d'un mal plus profond

Entretien avec Vanick Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)

15

### Bibliographie, pour aller plus loin ...

18

### Nouveauté sur la plateforme internet de la GTEC

19



Par Anne-Claire VIAL, Présidente de Sol et Civilisation

**D**epuis plusieurs années, scrutin après scrutin, nous constatons une forme de radicalisation dans le vote rural et une montée des extrêmes. Cette évolution interroge, inquiète souvent. Elle porte en tout cas un message qu'il convient de mieux comprendre sans le simplifier à un mouvement d'humeur persistant.

Alors que se prépare déjà les prochaines élections municipales, il nous a ainsi semblé utile d'apporter quelques éclairages sur ce phénomène, symptôme sans doute d'une crise plus profonde.

Sans vouloir être exhaustif sur un sujet ô combien complexe, il nous semble d'abord pertinent de mieux analyser l'évolution récente du vote agricole avec un article de François Purseigle et de Bertrand Hervieu, tous deux venant de publier un ouvrage de référence sur la sociologie des mondes agricoles et ses évolutions. Nous nous intéresserons ensuite, avec la sociologue Aurelia Troupel, au contexte même des élections municipales en milieu rural. Nous constaterons ainsi que le monde des campagnes qui ne se réduit plus au monde agricole n'est pas in fine si différent du monde urbain. Y-a-t-il alors d'autres clés de lecture ?

Nous vous en proposerons deux avec les regards de personnalités engagées : Daniel Prieur président du Groupe Monde Rural et élu local ainsi que Vanik Berberian, président de l'Association des Maires ruraux de France. Plus que la dichotomie rural-urbain, leurs analyses soulignent davantage l'opposition entre centre et périphérie, entre inclus et exclus. Le monde rural qui, s'il n'est pas pour autant homogène, se sent de plus en plus en marge, souvent délaissé, parfois même relégué. Les territoires ruraux n'auraient plus comme horizon que de devenir des espaces périurbains sans âme où beaucoup échouent sans le vouloir. Cette évolution fait peur et certains exprimeraient leur rejet de cette mécanique infernale par un vote protestataire.

Inverser cette tendance n'est pas chose facile et nombreux prédisent l'avènement d'une France périphérique et marginalisée face à une France insérée dans la mondialisation. Nous restons convaincus que ce scénario n'est pas souhaitable pour peu que l'on souhaite vraiment faire société. Inverser la tendance passera notamment, comme nous l'avons souvent défendu dans ses colonnes, par la capacité des hommes à être pleinement acteur de leur devenir, dans des territoires choisis et porteur de sens. L'appauvrissement de la relation homme-territoire conduit à la désespérance, et comme le souligne ce vote extrême parfois à la colère. La crise économique et sociale n'explique pas tout, il y a bien urgence aussi à reconsidérer les territoires, ruraux comme urbains, comme des espaces d'épanouissement individuel et collectif. C'est un enjeu pour notre société, c'est aussi devenu un enjeu pour notre démocratie.

# Les mondes agricoles : une minorité éclatée, ancrée à droite

Par Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE, chercheurs associés au Cevipof

L'article suivant a été publié au Centre de recherches politiques de Sciences Politiques ([www.cevipof.com](http://www.cevipof.com)) sous l'intitulé Notes de recherche de 2012. Créé en 1960 et associé au CNRS, le Cevipof analyse les grands courants politiques qui façonnent les forces et les institutions politiques, ainsi que les facteurs qui contribuent à orienter les comportements politiques des citoyens. Le texte de Bertrand Hervieu et de François Purseigle (chercheurs associés au Cévipof) analyse les évolutions démographiques du monde agricole, les valeurs qui le fondent et met en évidence un ancrage à droite de l'électorat.

**O**n peut estimer à plus de 3 millions d'inscrits, l'électorat agricole soit 8% du corps électoral. Minorité venue d'une majorité démographique, cet électorat se sent isolée au sein du corps social et menacé de déclassement. Politiquement, il se caractérise par une participation électorale forte, un solide ancrage à droite et une pénétration nouvelle des thèmes portés par l'extrême droite.

Les mondes agricoles constituent un électorat singulier caractérisé par une nouvelle donne démographique, un socle de valeurs repérable et un ancrage à droite renforcé.

## AMENUISEMENT DEMOGRAPHIQUE ET POIDS ELECTORAL

La population agricole est devenue minoritaire, au sein de la société française et sa trajectoire démographique est claire. 4,5 millions d'actifs agricoles ont disparu durant le XXème siècle et le nombre d'exploitations agricoles a, selon les dernières estimations du recensement agricole de 2010, chuté de 26% en dix ans. Les mondes agricoles ne sont plus majoritaires au sein même des campagnes françaises. Ils appartiennent à une minorité parmi d'autres.

Selon les derniers recensements, un million d'actifs travaillent dans les 490 000 exploitations agricoles que compte la France. Sur ce million d'actifs, on dénombre en 2010, 604 000 chefs d'exploitations et co-exploitants, soit moins de 3% de la population active, 207 000 aides familiaux et 155 000 salariés permanents hors cadre familial. Au total, les actifs agricoles familiaux sont en recul au profit du salariat qui croît en valeur relative. Il est légitime de prendre en compte les salariés de

l'agriculture dans l'identification de l'électorat agricole, dans la mesure où plusieurs enquêtes viennent confirmer l'hypothèse d'une convergence entre le vote des salariés agricoles et celui des chefs d'exploitations.

Moins nombreuse, la population agricole française est également vieillissante. En 2010, parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants professionnels, seul un quart d'entre eux est âgé de moins de 40 ans (Source : Agreste, 2011). 1 767 000 retraités de l'agriculture sont gérés par le régime spécial de protection sociale agricole. Ils continuent de revendiquer leur appartenance professionnelle d'origine et

**« Les mondes agricoles constituent un électorat singulier caractérisé par une nouvelle donne démographique, un socle de valeurs repérable et un ancrage à droite renforcé. »**

d'orienter prioritairement leurs choix électoraux dans ce cadre.

Pour évaluer le poids de l'électorat agricole parmi les 43 millions d'électeurs français en 2011, nous devons prendre en considération les trois données suivantes. D'une part la population des ménages agricoles (personnes vivant sous le toit d'un agriculteur ou d'un salarié agricole actif et incluant donc des enfants mineurs, des retraités, des actifs d'autres branches professionnelles). Elle est estimée à 3,6 millions de personnes. D'autre part, les actifs agricoles travaillant régulièrement sur les exploitations qui sont évalués à un million de personnes. Et enfin, les retraités au nombre de 1,8 million. L'électorat agricole, au sens large, représente plus de 3 millions d'inscrits sur les listes électorales soit environ 8% du corps électoral.

Cet électorat se caractérise par une participation forte qui en accroît son influence. En revanche, rien n'autorise du point de vue du comportement électoral et des attitudes politiques, à intégrer les 557 000 actifs employés dans le secteur des industries agro alimentaires, même si l'avenir de l'agriculture, dans certaines régions, impacte fortement ce secteur industriel.

### LES MONDES AGRICOLES ET LES VALEURS : UN ISOLAT

En termes de valeurs, nous retiendrons deux tendances à l'œuvre au sein de l'électorat agricole.

#### UNE APPARTENANCE RELIGIEUSE PRÉGNANTE

La première tient à la persistance d'une appartenance religieuse forte. Cette tradition s'exprime avant tout dans les chiffres de l'observance religieuse. 22% des agriculteurs interrogés déclaraient en 2007 être catholique pratiquant contre 8,6% pour l'ensemble de la population soit 13 points d'écart. En outre, les enquêtes semblent illustrer le passage chez les agriculteurs d'un catholicisme social à un catholicisme identitaire.

#### MORALITÉ SEXUELLE ET TRAVAIL : UNE OPINION À PART

En matière de morale sexuelle, alors que les personnes interrogées appartenant à d'autres catégories socioprofessionnelles considèrent que l'homosexualité est une pratique acceptable à 77%, elles ne sont que 64 % chez les agriculteurs. Le travail demeure également une valeur clé du vote agricole.

Les études montrent que les agriculteurs considèrent, plus souvent que les autres, que les Français ne travaillent pas assez et que rares sont ceux qui trouvent que la France est un pays où l'on travaille beaucoup. Enfin, les agriculteurs semblent également touchés par un fort sentiment d'insécurité. 42 % d'entre eux déclarent que l'on ne se sent en sécurité nulle part. Le regard qu'ils portent sur le travail et le sentiment d'insécurité les conduit à penser qu'il y a trop d'immigrés en France : 63 % contre 54 % parmi les autres catégories.

### ANCRAGE A DROITE ET CONTRASTES REGIONAUX

#### TENDANCE LOURDE ET VIRAGE INCERTAIN

Parce qu'ils sont de moins en moins nombreux, les votes des agriculteurs sont de plus en plus difficiles à étudier nationalement sur la seule base de sondage. A cette sous-représentation s'ajoutent les difficultés pour les sondeurs d'isoler, malgré leur importance numérique, les retraités de l'agriculture tout comme les personnes travaillant en lien direct ou indirect avec le secteur agricole. Malgré une hétérogénéité liée à l'éclatement des positions sociales en agriculture, l'étude des votes agricoles permet tout de même de dégager une tendance lourde et un virage incertain. La tendance lourde tient à l'ancrage à droite de ces votes. La gauche n'apparaît pas crédible économiquement et est soupçonnée de vouloir mettre en place des dispositifs de protection sociale et environnementale trop contraignants à leurs yeux.

### Éléments du particularisme agricole

| % d'approbation des opinions suivantes                                 | Agriculteurs | Ensemble des Français | Différentiel |
|--|--------------|-----------------------|--------------|
| Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment | 77 %         | 59 %                  | +18          |
| L'homosexualité est une façon comme une autre de vivre sa sexualité    | 64 %         | 77 %                  | -13          |
| Il y a trop d'immigrés en France                                       | 63 %         | 54 %                  | +9           |
| On ne sent en sécurité nulle part                                      | 42 %         | 41 %                  | +1           |
| Il faudrait rétablir la peine de mort                                  | 38 %         | 40 %                  | -2           |

Source : Panel Electoral Français - CEVIPOF - Ministère de l'intérieur 2007

Bien que situés à droite, les agriculteurs n'en sont pas moins restés longtemps distants à l'égard de l'extrême droite. Comme l'a souligné Nonna Mayer, cette « réticence » envers le vote d'extrême droite pouvait s'expliquer par les liens très forts entre l'appareil d'encadrement professionnel agricole et la droite de tradition gaulliste ainsi qu'en raison d'une pratique religieuse et d'un taux de syndicalisation élevés.

Cette réalité sera contrariée en 2002, année où Jean-Marie Le Pen atteindra 22% des suffrages chez les agriculteurs contre 10% en 1988. Il s'agit là d'un virage qui ne marque pas un ralliement massif au vote lepéniste mais témoigne d'une pénétration durable des thèmes portés par l'extrême droite au sein des mondes agricoles. On constatait en effet, à la veille de l'élection présidentielle de 2007, que la probabilité : « d'être tout à fait d'accord avec les idées de Jean-Marie Le Pen » était nettement supérieure chez les agriculteurs de 18 à 65 ans que dans le reste de la population, mais nettement inférieure chez les agriculteurs ou anciens agriculteurs de plus de 65 ans.

#### **RETOUR SUR L'ÉLECTION DE 2007 : CONTINUITÉ ET INCERTITUDES**

L'estimation des comportements électoraux de la population agricole lors du premier tour indique que 35% de cette population<sup>1</sup> a voté en faveur de Nicolas Sarkozy soit une proportion supérieure à 10 points au reste de la population. Seuls 8% de cette même population agricole a voté pour Ségolène Royal soit 13 points de moins que le reste de la population. Au second tour, 63% de la population agricole aurait voté pour Nicolas Sarkozy et 22% pour Ségolène Royal.

**« En 2002 (...) un virage qui ne marque pas un ralliement massif au vote lepéniste, mais témoigne d'une pénétration durable des thèmes portés par l'extrême droite au sein des mondes agricoles. »**

<sup>1</sup> Par population agricole, les auteurs entendent, outre les agriculteurs exploitants, et co-exploitants, les aides familiaux, les ouvriers agricoles et les anciens agriculteurs exploitants en retraite.

Soulignons la proximité « sans homologie pure et parfaite » selon l'expression de Jérôme Fourquet entre le vote syndical et le vote politique. En effet, la connaissance des intentions de vote au second tour de l'élection présidentielle et les résultats de vote lors des élections aux chambres d'agriculture, la même année permettent de constater que l'électorat proche de la FNSEA a massivement voté Nicolas Sarkozy.

La traduction agricole de ces votes présente des contrastes importants. Les départements où la population agricole vote très à droite ou à droite sont tous concentrés dans le quart nord-est de la France (à l'exception des Bouches-du-Rhône) tandis que les départements dans lesquels la population agricole semble voter majoritairement en faveur de la gauche sont tous au sud d'une ligne La Rochelle/Gap, à l'exception des Côtes-d'Armor et du Finistère. Entre ces deux blocs se trouve une zone médiane assez incertaine.

#### **DE L'HÉRITAGE CHIRAQUIEN AU SARKOZISME AGRICOLE**

La cote de popularité de Nicolas Sarkozy chez les agriculteurs est passée entre mai-août 2007 et février 2010 de 87 % à 47% tout en gardant un différentiel de 10 points supérieur à la moyenne nationale. On constate donc une réelle difficulté pour Nicolas Sarkozy à garder durablement une cote de popularité parmi les agriculteurs au niveau de celle atteinte par Jacques Chirac. En effet, en 2002-2003 ce dernier bénéficiait d'une popularité supérieure de 23 points chez les agriculteurs à celle de l'ensemble de la population.

Pour autant, il ne faudrait pas en conclure à un effritement de l'ancrage à droite du monde agricole durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. L'examen de l'évolution de la proximité partisane entre 1999 et 2009 illustre en effet une croissance de l'assise de l'UMP chez les agriculteurs avec un étiage proche de 45%. L'UMP est clairement le parti majoritaire chez les agriculteurs, loin devant le PS dont le score n'atteint pas 20%. Cette fidélité signifie que le legs chiraquien, toujours vivace dans les campagnes, profite davantage au parti du président qu'au président lui-même.

Tout se passe comme si les mondes agricoles s'homogénéisaient sur le plan idéologique en même temps qu'ils s'amenuisent sur le plan démographique. Ce processus peut sembler paradoxal au regard de l'élargissement en son sein de l'éventail des revenus et des statuts.

Cette homogénéisation aux allures de renforcement identitaire consolide nettement l'ancrage à droite et s'accompagne notamment chez les jeunes d'une pénétration de thématiques portées par l'extrême droite. ■

Il doit être compris comme le résultat de la situation unique que connaît ce groupe social dans la société française : une minorité venue d'une majorité et se sentant, à ce titre, isolée au sein du corps social et menacée de déclassement.

### **François PURSEIGLE**

Maître de conférences en sociologie à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse-Institut national polytechnique, il est ingénieur en agriculture et docteur en sociologie rurale. Pendant près de huit ans, ses activités de recherche ont été consacrées à l'étude de l'engagement et du comportement syndical et politique des agriculteurs français. En 2013, il a publié avec Bertrand Hervieu, *Sociologie des mondes agricoles* chez Armand Colin.

### **Bertrand HERVIEU**

Ancien directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF). Il a été conseiller au sein du cabinet de plusieurs ministres de l'Agriculture (Henri Nallet, Louis Le Penec, Jean Glavany) et de celui du Premier ministre (Édith Cresson).

Il est aujourd'hui inspecteur général de l'Agriculture, président du Conseil scientifique du CIRAD. Chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Paris), il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux mondes ruraux et agricoles, dernier titre paru : *Les Mondes agricoles en politique* (Co-dir., 2010, Presses de Sciences Po).

### **En quelques chiffres...**

Marine Le Pen réunit 6,4 millions de voix (17,9%) au premier tour des élections de 2012. Par rapport à 2007, Marine Le Pen a fait progresser le FN de 68%. Elle franchit la barre des 20% dans 43 départements contre 25 en 2002. Ses trois meilleurs scores sont dans le Vaucluse (27%), l'Aisne (26,33%) et la Meuse (25,82%). Marine Le Pen a obtenu des résultats dépassant les 30 voir 40% dans de nombreuses petites communes rurales. Dans le Limousin, elle réalise une de ses meilleures progressions depuis 2002, passant de 10,3% à 15,3%. En Auvergne, elle obtient 17%. (France Soir – *Le vote FN s'étend à l'ouest et en milieu rural* – 23 avril 2012)

# Les élections municipales en milieu rural : la fin d'une singularité ?

Par Aurélia TROUPEL, Université de Montpellier 1

*Aurélia Troupel aborde dans son texte la question du vote en milieu rural sous l'angle particulier du lien entre les élus municipaux et les citoyens. A ce niveau, il existe selon elle, une grande proximité qui fait des élections un moment privilégié de démocratie. Or, les récentes modifications réglementaires sont en passe de changer profondément ces relations en desserrant les liens existants. Nous sommes face à des changements encore imperceptibles mais qui peuvent avoir des répercussions majeures sur la vie locale.*

**L**es élections municipales en milieu rural sont très peu, pour ne pas dire jamais, étudiées. Ni par les politistes car les enjeux de pouvoir sont très faibles, ni par les médias. Si ces élections, souvent perçues comme des « querelles de village » sont très mobilisatrices puisque la participation des habitants demeure très élevée, elles restent néanmoins relativement hermétiques pour les observateurs extérieurs. Se déroulant loin des repères politiques habituels – il n'y a parfois pas d'affichage, pas de campagne « officielle » –, les labels partisans étant la plupart du temps absents, elles paraissent moins politisées et ne font d'ailleurs pas figure de « vraies » élections.

Inversement, la situation électorale dans les moyennes et grandes villes retient davantage l'attention puisque non seulement les batailles y sont davantage « scénarisées », mais aussi parce que les hypothétiques basculements à gauche ou à droite sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la vie locale.

**« Le rural est loin de former un tout homogène mais (...) il connaît, depuis plusieurs années maintenant, de profondes transformations. »**

La persistance de ces clichés et de cette relative indifférence masquent pourtant une situation fort complexe. En effet, non seulement le rural est loin de former un tout homogène mais de surcroît il connaît, depuis plusieurs années maintenant, de profondes transformations. Si certains petits villages sont abandonnés au profit des grandes villes, entraînant une désertification des campagnes, d'autres au contraire, en raison du développement urbain, du prix de l'immobilier connaissent un regain d'attractivité. Situés en zones périurbaines, ils voient même arriver de nouveaux habitants, émerger des lotissements.



Autant de nouveaux enjeux et d'électeurs susceptibles de s'inviter et de peser sur les élections municipales.

Ces recompositions, qui affectent l'espace rural, ne sont pas les seules à devoir être soulignées. En effet, jusqu'alors, les municipales dans les communes de moins de 3 500 habitants étaient placées sous le signe d'une grande liberté. Elles constituaient même, au regard du régime électoral en vigueur dans les autres assemblées, une « anomalie ». Or, l'adoption du projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires<sup>1</sup> remet en question cette spécificité. Même si les petites communes s'affranchissent souvent des règles habituelles et que les élections apparaissent plus « folkloriques », elles sont cependant particulièrement mobilisatrices. L'implication des habitants, que ce soit pour aller voter ou au moment du dépouillement tendait à faire de ce scrutin une séquence au cours de laquelle la frontière entre démocratie représentative et démocratie participative devenait ténue.

<sup>1</sup> Le projet de loi, adopté par les députés en troisième lecture le 17 avril 2003 n'a pas été promulgué à l'heure où cet article est publié. Le Conseil constitutionnel ayant été saisi, il est possible que certaines dispositions présentées dans ce papier soient remaniées ou supprimées.

Mais avec l'entrée en vigueur du nouveau mode de scrutin en 2014 dans les communes de 1 000 habitants et plus (au lieu de 3 500h), la situation devrait évoluer.

### **LES MUNICIPALES EN MILIEU RURAL : UN SCRUTIN EN MARGE DES ELECTIONS HABITUELLES**

A bien des égards, la campagne et même le dépouillement peuvent sembler folkloriques et parfois même assez éloignés des règles démocratiques. Alors que d'ordinaire ces opérations sont très ritualisées, l'anarchie qui prévaut en milieu rural peut désarçonner. Et pourtant, la forte implication des électeurs lors de cette consultation tend à démontrer au contraire que ce mode de scrutin est loin d'être aussi archaïque, aussi sommaire qu'il y paraît. Il permet en réalité d'atteindre une certaine sophistication qui contribue à expliquer le fort engouement des habitants des petites communes pour ces élections alors qu'il s'est émoussé dans les moyennes et grandes villes.

### **UN VOTE EMPREINT D'UNE GRANDE PROXIMITÉ**

Alors que l'abstentionnisme progresse – y compris aux élections municipales – et que la côte de confiance des élus est au plus bas, seules les petites communes sont épargnées. Cette spécificité – la préservation d'un lien de bonne qualité entre électeurs et élus dans un contexte généralisé de défiance à l'égard du politique – peut s'expliquer par l'importance de l'interconnaissance. En effet, la grande proximité géographique mais aussi personnelle permet de tisser des liens beaucoup plus forts entre les représentants et les représentés. L'identification des élus – on les reconnaît – mais aussi leur personnalisation – on situe leur histoire, leur parcours – et enfin leur interpellation – ils sont accessibles –, tout cela concourt à rapprocher les élus de leurs administrés.

Cette interconnaissance explique pour une large part la forte participation des habitants des villages et petites villes. Si l'injonction à aller voter y est plus prégnante – l'abstention pour des municipales en milieu rural ne revêt pas la même charge symbolique, elle y est davantage commentée –, le fait de pouvoir identifier les candidats fournit aux électeurs des repères pouvant également expliquer leur participation massive.

Au-delà de cette capacité de mobilisation, l'interconnaissance a également un impact sur le vote des électeurs. En effet, la personnalisation du scrutin peut conduire à une déconnexion entre le choix fait pour les municipales et la couleur des bulletins pour les consultations nationales. La connaissance des candidats fournit aux électeurs une autre grille d'analyse pour ce scrutin de sorte que les qualités humaines, le passé d'un individu par exemple pourront primer sur son positionnement politique. Ainsi, est-il fréquent de rencontrer des électeurs qui diront avoir voté pour telle personne même si elle se situe très loin de son positionnement habituel sur l'échiquier politique.

Cette disjonction entre les votes peut aussi s'expliquer par le fait que les municipales dans les petites communes permettent aux électeurs de davantage percevoir et anticiper les conséquences, à très court terme, du bulletin qu'ils auront glissé dans l'urne. A ce niveau, le lien entre la désignation des élus et les politiques menées est plus prononcé, plus clairement ressenti que dans les moyennes et grandes communes. En milieu rural, il n'y a pas de dilution entre les politiques mises en œuvre et le choix des décideurs ; les responsabilités sont plus nettement identifiées.



Le mode d'élection en vigueur contribue également à responsabiliser les électeurs puisque le jeu est particulièrement ouvert.

### **UNE « CAMPAGNE » ET UNE ÉLECTION MARQUÉE PAR L'INTERCONNAISSANCE**

Le mode de scrutin en vigueur dans les communes de moins de 3 500 habitants confère aux électeurs une importance dans le processus de désignation des élus tout à fait atypique. En effet, les municipales, dans les communes de moins de 2 500 habitants, se caractérisent par une grande liberté qui peut donner l'impression d'une « anarchie électorale ».

Les prétendants à un siège au conseil municipal mais aussi les électeurs semblent avoir carte blanche. Pour les candidats, cela se traduit par le fait qu'ils peuvent se présenter au deuxième tour sans nécessairement avoir été candidat au premier tour. Ils ne sont pas non plus astreints aux mêmes règles que ceux concourant dans les villes : il n'y a pas de déclaration de candidature en préfecture, donc pas d'envoi de professions de foi ou de bulletin de vote. Cette absence de règles, en comparaison de celles entourant les autres scrutins (y compris les municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants) n'est possible que parce qu'il existe une grande proximité entre les électeurs et les élus. L'interconnaissance rend superflue les dispositifs de campagne traditionnels : les affiches sont rares, les réunions publiques peu fréquentes et il n'y a pas nécessairement de tracts ou de document de propagande.

### **« Alors que l'abstentionnisme progresse – y compris aux élections municipales – et que la côte de confiance des élus est au plus bas, seules les petites communes sont épargnées... »**

Cette absence de formalisation s'explique également par le fait que le mode de scrutin laisse une grande marge de manœuvre aux électeurs.

Plus que dans n'importe quelle élection, ce sont eux qui dessinent, élaborent pleinement leur conseil municipal. Les communes de moins de 3 500 habitants sont en effet les seules à laisser aux électeurs la possibilité de rayer ou de panacher les listes de candidats.

Pour toutes les autres élections (municipales dans les villes de plus de 3 500 habitants, régionales, européennes, sénatoriales), les listes sont bloquées.

L'influence des électeurs dans les villages de moins de 2 500 habitants sur la composition du conseil est d'autant plus grande qu'ils ont également la possibilité de voter pour des personnes qui ne sont pas candidates. Le décompte des voix se faisant nominalement, il y a une très forte personnalisation du scrutin. Disposant ainsi fictivement d'autant de voix qu'il y a de sièges à pourvoir, un électeur peut constituer son conseil idéal en décidant d'inscrire sur son bulletin le nom des 11 personnes par exemple qu'il aimerait voir le représenter. Ce mode de scrutin procure ainsi aux électeurs à la fois le sentiment de contribuer à faire l'élection, à peser réellement sur la formation du conseil tout en endossant une fonction ludique puisqu'il leur permet, via le panachage ou le rayage de prendre la main et pourquoi pas de régler certaines anciennes histoires.

Cette hyper-proximité entre représentants et représentés n'est pas sans rappeler dans une certaine mesure les formes originelles et idéales de démocratie représentative. La composition de ces conseils municipaux ainsi formés trahit d'ailleurs bien souvent la recherche d'un savant dosage entre une place, même mineure, laissée à l'opposition, des sièges attribués aux femmes, à des « néo » ou des ressortissants européens, aux agriculteurs, etc. Il y a un réel souci de diversification des élus, les uns illustrant la capacité d'intégration du village, sa capacité de développement en se modernisant et en privilégiant les compétences techniques, les autres apparaissant plutôt comme les garants de la « ruralité », cette qualité de vie rurale à préserver. Or, le nouveau mode de scrutin qui devrait entrer en vigueur en 2014 dans les communes de 1000 habitants devrait remettre en cause tout cela.

### **LA FIN D'UNE SINGULARITÉ ? LES TRANSFORMATIONS EN DEVENIR**

Alors que l'adoption du scrutin binominal et dans une certaine mesure l'élection au suffrage universel des délégués communautaires ont attiré l'attention, le changement de mode d'élection des conseillers municipaux dans les petites communes est relativement passé davantage inaperçu.

Cela entraîne pourtant une transformation radicale de la politique municipale dans ces petites villes d'autant plus que les autres amendements votés vont eux aussi dans le sens d'une normalisation, d'un alignement de cette élection sur le système en vigueur dans les grandes communes.



#### **UN CHANGEMENT DE MODE D'ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR 2014 POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS**

Alors qu'il ne s'agit en théorie que d'un abaissement du seuil à partir duquel les communes élisent leurs conseillers municipaux au scrutin proportionnel de liste (bloquée), les conséquences n'en sont pas moins importantes. Tout d'abord, parce que le mode d'élection des conseillers municipaux était demeuré inchangé depuis 1982.

Bien qu'à l'occasion de l'examen du projet de loi relatif à la parité, les députés socialistes avaient tenté d'aligner le régime électoral des communes de plus de 2 500 habitants sur celles de plus de 3 500 habitants, la levée de bouclier des sénateurs ainsi que l'engagement pris par Lionel Jospin, alors Premier ministre, avait conduit à faire machine arrière et à maintenir un *statu quo*. Ainsi, les communes de moins de 2 500 habitants élisent leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, celles comprises entre 2 500 habitants et 3 500 habitants également même si les listes, qui peuvent être rayées ou panachées, doivent comporter autant de noms qu'il y a des sièges à pourvoir et celles de 3 500 habitants et plus au scrutin de liste avec prime majoritaire.

Ensuite, cette modification est importante à souligner car elle relie officiellement les élections intercommunales et municipales.

Ce principe qui permet d'aboutir à une élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires s'inscrit dans le sillage de réformes et de réflexions engagées depuis de nombreuses années.

L'introduction du fléchage pour désigner les conseillers communautaires lors des municipales avait été proposé dans le cadre de la Réforme des collectivités territoriales initiée sous la présidence Sarkozy (loi du 16 décembre 2010). La discussion relative à l'instauration du fléchage, relativement consensuelle, a toujours eu pour corollaire un abaissement du seuil en vigueur pour les municipales au scrutin mixte. Si très rapidement il a été question d'étendre ce mode d'élection aux communes de 500 habitants et plus, la bataille, âpre entre sénateurs et députés en 2012-

2013 a montré que cette question n'était pas aussi tranchée qu'il y paraissait.

En effet, au cours de la navette parlementaire relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires, ce seuil a été à plusieurs reprises bougé, les députés l'étendant au maximum de communes (500 habitants) tandis que les sénateurs privilégiaient le seuil de 1 000 habitants.

Ce changement bouleverse enfin profondément les us et coutumes en matière de campagne électorale. En effet, les candidats dans les communes de plus de 1 000 habitants devront désormais présenter des listes comportant autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, devront respecter l'alternance hommes-femmes en matière de candidatures. Cela signifie ainsi que la souplesse qui existait jusqu'alors, tant pour les candidats que pour les élus, n'est plus de mise. Si l'emprise des partis ne devrait, à ce niveau, pas nécessairement se faire ressentir, les risques en revanche que cela ait des répercussions sur la participation sont élevés notamment parce que les électeurs pourraient avoir le sentiment d'avoir perdu un vote puissant, déterminant dans la composition du conseil.

**DES AMENDEMENTS QUI DEVRAIENT CONDUIRE À UN TOILETTAGE DE LA SITUATION ACTUELLE**

Si la modification du mode de scrutin donne l'impression que le régime des petites communes est aligné sur celui de leurs grandes sœurs, l'adoption d'autres mesures contribuent à renforcer ce sentiment.

« L'anarchie électorale » qui prévalait pour les municipales a été jugulée : les déclarations de candidatures sont désormais obligatoires, quel que soit le seuil de la commune. Ensuite, les maires des communes rurales devraient percevoir une indemnité correspondant désormais au montant maximal fixé par la loi.

Enfin, les adjoints dont c'est le premier mandat devront suivre une formation. Ces deux derniers éléments – en cours de discussion puisqu'il s'agit de mesures relatives au statut de l'élu – montrent en tout cas à quel point la logique de spécialisation de l'activité politique semble s'imposer jusque dans les plus petits territoires, entraînant la disparition des singularités. ■



**Aurélia TROUPEL,  
Maître de conférences en Science politique  
À l'Université Montpellier 1**

Mène actuellement des travaux en tant que sociologue des conseils généraux et régionaux.

Ses principaux thèmes de recherche portent sur la sociologie électorale, les règles électorales et les réformes des modes de scrutin.

Sa dernière publication est *Battre la campagne, Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, 2010 et *L'élu local. Changements ou continuité ?*, 2009.

# Le vote en milieu rural: Entre rejet, défiance et adhésion aux extrêmes

Entretien avec Daniel Prieur, Président du Groupe Monde Rural (GMR)

Propos recueillis par Karine Volclair / Synthèse réalisée par Truong-Giang Pham

**Daniel Prieur, responsable agricole et élu municipal nous livre son analyse concernant le glissement qu'il observe de l'électorat du monde rural vers l'extrême droite. Son analyse repose sur le fait que ce vote se nourrit de plusieurs sentiments, celui de la défiance, celui du rejet et celui de la méfiance. Selon Daniel Prieur, il est nécessaire de répondre à l'ensemble de ces sentiments sous peine de voir encore se creuser le « gouffre » entre les citoyens et leurs élus et qui au final pourrait faire voler en éclat tout engagement politique indispensable à toute démocratie.**

**A**border la problématique du vote en milieu rural, c'est d'abord rechercher les éléments de différenciation entre le rural et l'urbain. Cette différenciation existe et à mon avis elle est d'abord liée à celle de la participation et la mobilisation des électeurs. Cette participation est selon mon analyse, traditionnellement plus élevée en milieu rural. Ces rendez-vous sont autant de rencontres entre l'électeur et son élu. Cette proximité amène une connaissance réciproque beaucoup plus importante qu'en milieu urbain. Je vois bien des cas d'électeurs urbains ne connaissant pas le nom de leurs élus et ce même lorsqu'il s'agit de son maire, censé lui être le plus proche. La différenciation urbain/rural commence à mon avis dès ce moment.

Ensuite, il existe plusieurs angles d'analyses possibles à commencer par le marquage politique du monde rural. A mon sens, il existe à ce niveau une différenciation marquée et d'ailleurs remarquée par des observateurs politiques entre le monde rural et le monde urbain. On voit se dessiner un monde rural peut-être plus « conservateur » que le monde urbain. La notion « conservateur » ne doit pas être entendue dans le prolongement du sens du mot « conserver » car ce dernier possède la signification suivante : « qui consiste à maintenir dans un état qui préserve de l'altération ». Au sens politique du terme, il s'agit au contraire selon moi de l'expression d'une pensée en rupture avec le centre. Cette rupture s'exprime dans le conservatisme et peut être d'extrême droite comme d'extrême gauche. D'ailleurs, nous observons parfois des « transferts » de l'électorat d'un extrême à l'autre. Ainsi, le thème de la sécurité qui est assez pégnant dans le discours d'extrême droite possède un pouvoir d'attrait de l'électorat d'extrême gauche.

En d'autres termes, j'observe aussi un monde rural qui vote plus à « droite » et cette tendance est de plus en plus marquée élection après élection. Les faits sont difficilement contestables, les élus du monde rural assistent à cette montée en puissance de l'extrême droite dans les campagnes.

**COMMENT EXPLIQUER CE VOTE ? ENTRE REJET ET ADHÉSION, QUELLE PLACE POUR LA CONTESTATION ?**

Bien que je ne conteste pas les faits, j'ai une lecture un peu différente de celle de nombreux analystes que j'ai pu lire. Il ne paraît pas du tout évident que les discours du Front National (FN) recueillent l'adhésion des électeurs du monde rural.

En fait, de mes rencontres avec les électeurs, les élus ruraux et les responsables professionnels agricoles, j'ai acquis la certitude que ce vote est l'expression d'un rejet. Le rejet de l'ensemble du monde politique tel qu'il se présente à nous au quotidien. Cette victoire est aussi une victoire collective, celle d'un parti ou d'une coalition. Il a commencé par la personnalisation de la victoire : un homme seul ! Alors que cette victoire est bien souvent dans un premier temps un espoir pour une partie de la population. Par conséquent, la défaite est perçue de la même manière. Un homme qui défaille fait tomber toute la confiance du système.

En politique, les symboles sont hautement importants, le symbole de la victoire de Monsieur Nicolas Sarkozy est assimilé au Fouquet's ; et la chute de Monsieur Cahuzac est assimilée à celui de tout un système. Alors que le monde rural a adhéré aux idées de Monsieur Sarkozy, il ne s'est pas retrouvé dans les réalisations, ni dans les symboles.

C'est donc un rejet viscéral que subit l'ensemble des élus politiques. Le vote extrême commence donc par là.

Le deuxième niveau d'explication est à rechercher à mon avis dans la structure économique dans laquelle nous nous trouvons actuellement. En effet, la crise n'explique pas tout, mais la mondialisation des économies et la concurrence accrue conduisent l'ensemble des territoires à être en tension. Les acteurs économiques du monde agricole (agriculteurs mais aussi l'ensemble de la filière) et du monde industriel se trouvent confrontés à des risques de mise en concurrence avec des modèles beaucoup plus agressifs que les nôtres.

Par conséquent, l'incertitude des débouchés et du maintien des prix pèsent lourdement sur les éventuelles embauches. L'insécurité de l'emploi est le symptôme d'une insécurité économique. Il manque donc une logique redistributive essentielle à la cohésion de nos sociétés. On a de nombreux reportages sur les paradis fiscaux et sur l'impuissance des Etats à endiguer des fuites des capitaux à l'étranger.

Le troisième niveau d'explication se trouve dans les facteurs sociaux et sociétaux. L'un des points le plus important se trouve être le mal-être social. Les gens avec qui je partage ces discussions me renvoient l'image d'une société qu'ils analysent comme étant profondément difficile à vivre. En effet, ils s'aperçoivent tous les jours qu'ils vivent dans un climat d'indifférence globale les uns envers les autres. Il n'existe pas de solidarité entre les personnes. Dans un climat de marasme économique, cette solidarité est aussi remise en cause par celle de l'Etat Providence. Concrètement, les gens ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois, ils ne peuvent attendre de l'aide de leurs proches qui se trouvent dans le même cas. On observe également dans notre société, que les gens ayant du travail cherchent par tous les moyens à le conserver parfois même au détriment de leur propre santé.

#### **QUELLES ACTIONS ENVISAGER À L'AVENIR ?**

Il y a de nombreuses pistes importantes mais je vais surtout m'attarder sur celles qui me semblent les plus efficaces à terme.

En premier lieu, je pense qu'il s'agit d'un déficit de rencontres et d'interconnaissances. Alors que les réseaux démultiplient les possibilités, nous

ne les exploitons pas suffisamment à dessein politique au sens noble du terme. En effet, plus que d'exposer nos vies privées à d'innombrables voyeurs, il sera nécessaire de promouvoir un espace de dialogue social, de lien ville-campagne, de rencontres élus-citoyens.

Au-delà des espaces virtuels de rencontre, il nous faut aussi repenser les espaces réels de rencontre. A ce titre, il me semble que nous devons réfléchir ensemble aux nouvelles fonctions de l'Université au sein des territoires. Les Universités sont d'abord des lieux de formation et de savoir qui sont très souvent des voisins, des proches. Les gens vivent seuls plutôt qu'isolés. Cette solitude fait que l'entraide directe est devenue une exception, la solidarité active est en passe d'être totalement remplacée par la solidarité institutionnelle. Elle est fonctionnelle, déshumanisée et maintenant désincarnée car elle passe par les réseaux Internet et des plateformes de téléphonie.

Pourtant, elles peuvent aussi être des lieux de diffusion importants, de connaissances et des espaces d'échanges citoyens. On y viendrait alors pour rencontrer l'autre, notre voisin de territoire. Des cycles de formations devraient ainsi être proposés aux citoyens. Ces cycles ne seraient pas validés par un diplôme et seraient ouverts à tous.

Une de leur utilités est aussi de permettre de mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons tous et de pouvoir échanger ensemble sur les valeurs qui nous sont communes. C'est une sorte de « sas » qui autorise toutes les audaces de la réflexion.

Ces « Universités Ouvertes » permettraient alors une certaine « acculturation » collective d'un sens du commun.

Enfin, un dernier levier me semble être nécessaire d'actionner pour un retour à l'intérêt politique de nombreux citoyens, mais également pour une plus grande participation à la vie collective. Ce levier est la moralisation de la vie politique. Cette moralisation est indispensable avant tout engagement citoyen, les élus doivent comprendre qu'une partie du profond gouffre qui se creuse entre le citoyen et le politique est liée au fait que bien des personnes ne se retrouvent dans les quelques figures de proues proposées, mais surtout autour des idées communes et des valeurs partagées qu'il convient tous les jours de discuter. ■



### **Daniel PRIEUR**

Président du Groupe Monde Rural (GMR), Secrétaire général de la FNSEA, Conseiller municipal à Pierrefontaine-les-Varans (Doubs) depuis 1995, Président de la Chambre d'agriculture du Doubs (25) et du Territoire de Belfort (90).

#### **Le GMR (Groupe Monde Rural)**

« Le GMR compte aujourd'hui 19 organisations, représentant le monde associatif, les organisations professionnelles et des associations d'élus locaux et territoriaux, œuvrant toutes pour le développement des territoires ruraux. Sol et Civilisation appartient à ce réseau en tant que membre associé.

Ses composantes s'appuient sur cette diversité et cette représentativité pour s'affirmer en tant que force de proposition et promouvoir une vision horizontale des enjeux liés à la ruralité.

Pour l'association, l'espace rural est une composante essentielle des politiques d'aménagement du territoire car il répond aux besoins de la société d'aujourd'hui et encore plus à celle de demain : biodiversité, bioénergie, paysages, espaces naturels, qualité de vie, production alimentaire... »

**[www.grouperural.fr](http://www.grouperural.fr)**

#### **Analyses sur ce sujet...**

*« Marine Le Pen parvient aujourd'hui à devenir une force nationale. Elle dépasse François Bayrou sur les terres démocrates-chrétiennes, comme en Bretagne ».*

**Pascal Perrineau**, Directeur du Cevipof (Le centre de recherches de Sciences Po.) –Le Monde 24 avril 2012

La fragilité sociale, que l'on a d'abord vue dans la zone nord-est du pays, concerne aujourd'hui les zones rurales. Marine Le Pen parle des petites villes, des petits villages, les zones désindustrialisées qui se sentent délaissées. »

**Christophe Guilluy**, Géographe – Le Monde 24 avril 2012

# La radicalisation du vote rural, l'expression d'un mal plus profond

Entretien avec Vanick BERBERIAN,

*Vanik Berberian est Président de l'AMRF et maire de la commune de Gargilles-Dampierre. A partir de son expérience d'élu du monde rural et de responsable national, il livre son analyse de cette réalité qui lui semble plus complexe que les seuls chiffres du vote car il aborde l'abstentionnisme sous l'angle d'une réponse citoyenne à la classe politique. Il rejoint Daniel Prieur sur son analyse et propose de positionner le territoire comme un prisme intéressant pour développer les réponses aux différentes inquiétudes des concitoyens.*

## COMMENT VOYEZ-VOUS LE VOTE EN MILIEU RURAL ?

**L**a conscience de l'importance du vote et de la nécessité d'aller voter est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela conduit aussi à une mobilisation beaucoup plus forte. Les citoyens sont attachés à cet épisode de la vie démocratique, c'est aussi une manière de se reconnaître dans un collectif.

Aller voter, c'est s'identifier à la communauté républicaine et villageoise. Cette dimension symbolique est très fortement liée à l'acte de voter. Dans ma commune (Mairie de Gargilles-Dampierre – Indre) une cérémonie de remise des cartes d'électeurs a récemment eu lieu. En présence du Préfet et du Sous Préfet, nous avons remis aux jeunes de la commune leur carte d'électeur. C'est une cérémonie citoyenne simple et un peu initiatique dans la mesure où pour certains jeunes, le fait de pouvoir voter, c'est l'entrée dans une autre étape de la vie de la cité, de la vie citoyenne avec en filigrane, l'importante accession pour les jeunes, à la majorité.

## QU'EN EST-IL DE LA MONTÉE DE L'ABSTENTION ?

L'abstention me semble-t-il, est de plus en plus un choix qu'un non-choix comme on a tendance à l'imaginer. En effet, ce sont des citoyens qui décident sciemment de ne pas aller voter. C'est à mon sens bien plus grave et complexe que ça en a l'air. Je pense qu'on touche précisément à une faiblesse fondamentale de notre démocratie ; un très fort taux d'abstention dû au désaveu du politique dans son ensemble. Ceci étant dit, il va de soi aussi que l'abstention est génétiquement liée à la notion de démocratie.

En fait, il n'y a pas de démocratie sans un minimum d'abstention. La difficulté est d'essayer de percevoir le niveau d'abstention au-delà duquel la démocratie est en danger. Il me semble que le taux est arrivé à un niveau très alarmant au fil des élections. Les politiques doivent refléter dans une certaine mesure les aspirations de la majorité du peuple et de mon point de vue, nous nous en éloignons.

On voit aujourd'hui que les familles ont de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget et à gérer les moments difficiles de la vie (chômage, maladie, décès, divorce, etc.). Il y a un écart croissant entre les personnes, de plus en plus nombreuses, qui rencontrent des difficultés, et les élites politiques. Ceci conduit une frange de la population à choisir soit l'abstention soit le vote extrême.

**« En fait, il n'y a pas de démocratie sans un minimum d'abstention.**

**La difficulté est d'essayer de percevoir le niveau d'abstention au-delà duquel la démocratie est en danger. »**

A l'échelle d'un pays comme la France, cela représente des centaines de milliers de personnes qui seront probablement en mesure de faire basculer une élection, peut-être pas en donnant une majorité aux extrêmes mais en renforçant considérablement leurs poids.

## COMMENT ANALYSEZ-VOUS LA MONTÉE DU VOTE EXTRÊME ?

Nous devons bien nous garder de penser que ce vote est un vote d'adhésion à des idées, je pense qu'il exprime plus un mécontentement profond et une envie de marquer une défiance. Et ce, malgré le fait que les dirigeants du FN manipulent des idées reçues, véhiculent des arguments non justifiés conduisant inévitablement une frange de plus en plus importante de la population à être séduite par leurs idées. Le danger vient du fait que la complexité de la situation est balayée par l'expression de raccourcis primaires.

Rien objectivement ne justifie le vote extrême en milieu rural, car les questions d'immigration et d'insécurité ne sont pas des sujets majeurs de nos campagnes, par contre, le sentiment d'abandon peut l'expliquer.

Par ailleurs, le vote d'extrême droite n'est pas uniquement lié à la ligne de partage rural/urbain. Les modes de vie s'harmonisant, il y a de moins en moins de pertinence à établir cette ligne de démarcation. Il me semble que la vraie ligne de démarcation est le fait d'avoir des territoires en développement et d'autres en déclassement.

Les difficultés rencontrées en milieu rural sont très concrètes et touchent la vie quotidienne des personnes à savoir : la santé, la mobilité, l'emploi, l'éducation, etc. Or, il y a de moins en moins de mesures pour compenser ces difficultés. A ces questions concrètes, on voit bien souvent s'installer une rhétorique floue sur les « objectifs » bien sûr jamais atteints ; il s'agit en fait d'un artifice de vocabulaire pour cacher le manque de « projet » ou plus grave, de volonté politique.

## LE PROBLÈME EST DONC PLUS GLOBAL ?

Les ruraux se sentent peu considérés, et ils ont raison. Très peu de candidats ont fait mention de la ruralité. D'ailleurs, je me rappelle que la seule candidate qui ait fait un meeting de campagne sur ce thème soit Madame Marine Le Pen lors d'un meeting spécifique à Châteauroux.

Je déplore le fait qu'on n'envisage le rural qu'à travers son poids électoral. En conséquence direct de ces constats, les politiques d'aménagement du territoire en faveur des territoires ruraux arrivent très souvent après (quand elles arrivent) par rapport aux mêmes mesures adoptées en milieu urbain et avec surtout moins d'engagement financier. C'est le cas par exemple des pôles d'excellence ruraux qui sont venus « en rattrapage » des pôles de compétitivité, de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui considère un habitant rural comme un demi-citoyen par rapport à un habitant urbain, etc. C'est la démonstration d'un certain désintérêt et d'une non-reconnaissance de l'économie dynamique et de l'innovation que porte le monde rural. Ces politiques contredisent malheureusement un sentiment de sympathie, que je crois sincère, de bien des élus et hauts fonctionnaires pour le monde rural dans son ensemble.

La thématique rurale n'est finalement pas abordée au sein des partis et quand ce sujet est incarné de façon réductrice par Chasse, Pêche, Nature et Tradition (CPNT) on peut comprendre par conséquent que nombre de ruraux ne puissent se retrouver dans ces lignes idéologiques. En d'autres termes, je pense qu'il s'agit pour certains électeurs d'un choix par élimination car les autres partis n'investissent pas le sujet.

La question qui est soulevée est bien celle de la perception par le politique au sens large, des territoires comme espace de vie et de projets. A force d'être exclus des grandes dynamiques, un écœurement légitime s'exprime. Il est question de réinventer l'exercice de la démocratie à commencer pour ce qui nous concerne, par les territoires ruraux qui doivent faire l'objet d'une véritable et juste reconnaissance. C'est à mon avis la seule manière de réconcilier les citoyens, dont certains sont élus, et la politique. ■



### **Vanick BERBERIAN**

Vanick Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), Maire de Gargillesse- Dampierre (Indre) depuis 1989. Il est également Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Eguzon et Président du syndicat mixte de développement touristique, à ce titre, il occupe la Vice-présidence de l'Association *Les plus beaux villages de France* et Membre du Conseil d'Administration de l'Association Ruralité Environnement Développement.

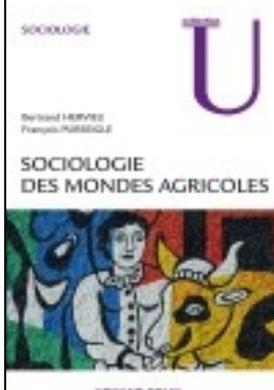
### **AMRF (Association des Maires Ruraux de France)**

L'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'AMRF s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble ainsi près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

<http://www.amrf.asso.fr>

## Bibliographie, pour aller plus loin...

**Bertrand HERVIEU / François PURSEIGLE** HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François,  
*Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 2013

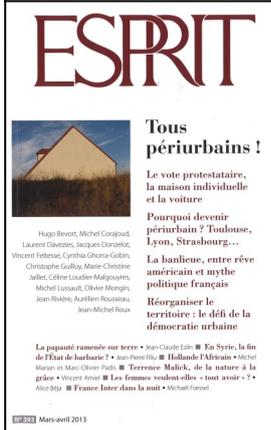


« Pendant soixante ans, les sociologues ont observé le déclin des paysans et annoncé parfois leur disparition. De leur côté, les démographes constatent aujourd'hui que les producteurs agricoles n'ont jamais été aussi nombreux à la surface d'une planète à dominante urbaine. Cette contradiction constitue une question majeure pour les sciences sociales des mondes ruraux. Dans cette perspective, les auteurs proposent une relecture des « classiques ». Comment s'est structuré le débat entre ceux qui annoncent la fin des paysans et ceux qui pronostiquent leur maintien dans un état transformé ou prolétarisé ? L'ouvrage revient sur les grands bouleversements qui ont affecté les campagnes françaises et le métier d'agriculteur. Il analyse la place singulière et paradoxale occupée dans la société française par les agriculteurs : minoritaires mais segmentés, dispersés mais pourtant bien repérables comme force sociale et politique. Il propose enfin d'appréhender la recomposition des paysanneries dans la globalisation autour de trois pôles : la famille, la firme et la subsistance. »

**Aurélia TROUPEL** BARONE Sylvain, TROUPEL Aurélia,  
*Battre la campagne. Elections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, 2010, L'Harmattan



« La politique dans les espaces ruraux est un objet de recherche relativement délaissé. Etrange paradoxe lorsque l'on sait que ces espaces regroupent l'immense majorité des communes (près de 9 sur 10 si l'on retient la classification de l'INSEE) et une partie importante de la population française. L'enjeu est donc de taille, d'autant que ces zones connaissent depuis plusieurs décennies de nombreuses transformations à la fois sociales, économiques et politiques. A travers une pluralité d'approches méthodologiques et conceptuelles, les auteurs de cet ouvrage (des politistes, mais aussi des géographes et des sociologues) abordent les questions de l'apolitisme local – du point de vue des électeurs comme de celui des élus –, des éventuelles spécificités du pouvoir municipal à l'échelle du village et des évolutions en matière de gestion publique à l'œuvre dans les zones rurales. Ce faisant, ils se trouvent confrontés à la question des moyens existants pour saisir le rural dans sa dimension politique. »



« Tous périurbains ! Tous urbains !  
Déjà remarqué lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, le vote Front national du périurbain est devenu l'évènement de celle de 2012, accroissant ainsi l'approbre dont cette partie de l'espace urbain était déjà l'objet. Peu de temps avant, des dossiers de magazines sur le périurbain visant plutôt la maison individuelle, les modes de vie et le caractère énergivore de ces territoires soumis au règne de la voiture avaient fait polémiques (*Télérama*, février 2010). Mais l'inquiétude suscitée par le vote périurbain en faveur du FN a fait déborder le vase et envenimé le débat politique: voilà que ces territoires périphériques (...) étaient peut-être les réservoirs d'un populisme qui se traduit mentalement et spatialement par un retrait vis-à-vis des centres villes. Tel est le point de départ de ce dossier. »

## Nouveautés sur territoireemplois.fr

Il y a 3 ans, Sol et Civilisation lance le projet d'accompagnement et de capitalisation des démarches innovantes de GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences). Ce projet a été porté au sein du Réseau Rural français, puis il a obtenu le soutien du Ministère du Travail, de la DATAR et du ministère de l'Agriculture.

**Territoireemplois.fr** lance son site Internet repensé pour un accès facilité à l'ensemble des informations utiles à ses publics.

Graphisme renouvelé,  
Navigation plus intuitive,  
Arborescence déclinée  
en cinq niveaux à partir  
du menu principal :

**un nouvel accès  
convivial et rapide  
à l'information**



**La grande nouveauté réside dans le lancement d'une plateforme de travail collaboratif accessible depuis la page d'accueil.**

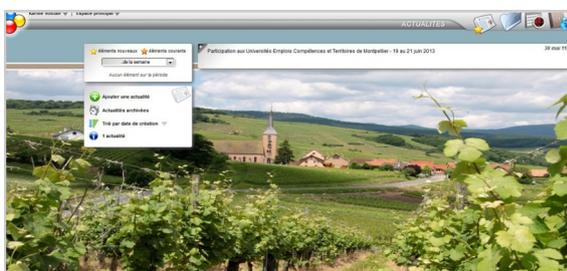
**Il s'agit d'un espace mis à votre disposition pour publier, partager et diffuser de l'information sur la thématique.**

Via un accès sécurisé, cet outil vous permettra d'accéder à :

Un **espace Actualités** consultable dès la connexion sur la plateforme ;

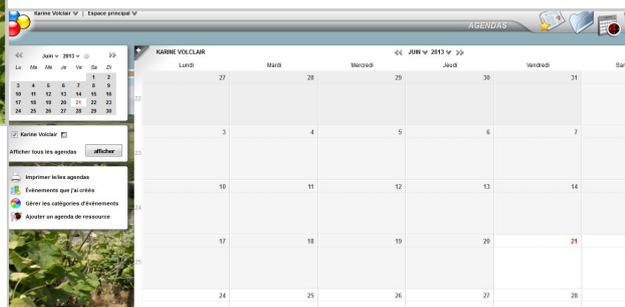
Un **gestionnaire de carnet d'adresses** permettant de maintenir en ligne un carnet d'adresses partagé. La possibilité également d'envoyer des e-mails à partir de vos contacts ;

Un **gestionnaire de fichiers** permettant l'accès



en lecture ou en écriture à une arborescence de fichiers ;

Un **agenda** dédié à la visualisation et l'édition d'agendas partagés.



# Comment s'invente aujourd'hui l'agriculture de demain?

22èmes Assises de Sol et Civilisation  
3 octobre 2013 à la FNCA, Paris

## Comment s'invente aujourd'hui l'agriculture de demain ?

Faire ensemble,  
un levier pour  
l'innovation



L'avenir de l'agriculture fait actuellement l'objet de toutes les attentions : nouvelle Politique Agricole Commune en Europe, loi de modernisation en France.

Les attentes à chaque fois sont multiples : nourrir en quantité et en qualité les populations, entretenir et animer nos espaces ruraux, préserver et prendre en charge notre environnement.

Produire plus et mieux, lier filière et territoire, être doublement performant, voilà les défis à relever. Mais comment faire ?

Il faut innover, entend-t-on souvent. Le mot est à la mode, omniprésent. Il traduit sans doute le sentiment largement partagé qu'il nous faut inventer des voies nouvelles, au-delà des chapelles et des modèles,

pour retrouver ensemble des marges de manœuvre.

Voilà donc peut-être pour l'avenir agricole le défi des défis.

En écho à ses débats, les 22èmes Assises de Sol et Civilisation vous invite donc à réinterroger cette ambition du « faire autrement » : Qu'est-ce que réellement innover ? Pourquoi innove-t-on ? Comment innove-t-on ?

Nous chercherons notamment, à travers plusieurs témoignages, à voir combien l'innovation s'exprime pleinement dans sa dimension collective, au croisement des hommes et des projets, des expertises et des idées.

Alors comment s'invente aujourd'hui l'agriculture de demain ? Sans doute à plusieurs...

**Plus d'informations et inscriptions sur [soletcivilisation.fr](http://soletcivilisation.fr)**



**Pour vous inscrire rendez-vous sur:**

**[www.soletcivilisation.fr](http://www.soletcivilisation.fr)**

**[contact@soletcivilisation.fr](mailto:contact@soletcivilisation.fr)**

**Fax: 01 44 31 16 74**

### Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin – 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : [contact@soletcivilisation.fr](mailto:contact@soletcivilisation.fr)

[www.soletcivilisation.fr](http://www.soletcivilisation.fr)

Directeur de publication : Anne-Claire VIAL

Rédacteur en chef : Guillaume DHÉRISSARD

Coordinateur : Truong-Giang PHAM

Maquette : Karine VOLCLAIR / Solène MAGUET

Crédits photo : Fotolia

Cette Lettre de Sol et Civilisation est tirée à 4 500 exemplaires Imprimerie L'ARTÉSIENNE – 62802 LIÉVIN